

Recherches sociographiques



Le désir du départ dans quelques anciens romans canadiens

Jean-C. Falardeau

Volume 4, Number 2, 1963

Thèmes idéologiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055183ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055183ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Falardeau, J.-C. (1963). Le désir du départ dans quelques anciens romans canadiens. *Recherches sociographiques*, 4(2), 219–223.
<https://doi.org/10.7202/055183ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1963

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOTES DE RECHERCHE

LE DÉSIR DU DÉPART DANS QUELQUES ANCIENS ROMANS CANADIENS

« Il s'exalta même au point de former le projet de réaliser, dès qu'il le pourrait, tout ce qu'il possédait dans le pays, pour aller vivre à Paris où il comptait, avec le temps et du travail, éclipser le plus grand nombre des réputations du jour... » À lire ces phrases, on pourrait croire qu'elles sont d'un personnage de Roger Lemelin, ou d'un jeune peintre montréalais de 1963, ou encore d'un François Hertel. Elles sont pourtant tirées du roman *Charles Guérin*, écrit dans les années 1840 et publié en 1853 par P.-J.-O. Chauveau, l'une des premières œuvres romanesques de la littérature canadienne-française.¹ Elles décrivent l'état d'esprit du héros au moment où celui-ci, poussé par les circonstances, vit à Québec l'existence incertaine et laborieuse d'un étudiant futur avocat. Elles formulent une préoccupation que l'on retrouve avec un étonnante fréquence chez des personnages de romans canadiens-français du XIX^e siècle : le désir de sortir de son milieu ; le besoin d'aller ailleurs ; la tentation de partir, temporairement ou définitivement, pour l'étranger. Il nous a semblé intéressant de noter comment s'exprime et ce que signifie cette préoccupation, pour ne pas dire cette hantise, dans au moins trois romans canadiens que nous avons eu récemment la curiosité de soumettre à une investigation sociologique : *Charles Guérin* de Chauveau, *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, *Robert Lozé* d'Errol Bouchette.²

1. Le désir de quitter le lieu natal se manifeste à des degrés divers selon les personnages. Chez quelques-uns, il est un besoin incoercible. Pierre Guérin, le frère aîné de Charles, dès le début de l'histoire racontée par Chauveau, décide de partir. Il a longuement médité sur la condition des jeunes intellectuels au moment où ceux-ci doivent faire le choix d'un état de vie. Or, cette condition, d'après Pierre, est sans issue. Il n'existe que trois professions possibles, le sacerdoce, la médecine, le droit, et il n'a de goût pour aucune. Tous les postes intéressants dans le gouvernement et dans le commerce sont réservés aux Anglais. Peut-être les choses iront-elles mieux dans le pays d'ici quelques années (nous sommes en 1830) mais « il n'a pas le temps d'attendre » (41). Devant toutes ces avenues

¹ *Charles Guérin, roman de mœurs canadiennes*, Montréal, C.-H. Cherrier, éditeur, 1853. Ce roman a d'abord paru dans la *Revue canadienne*, en 1846. Nous avons utilisé l'édition de 1853. Le passage cité ci-haut se trouve aux pages 87-88.

² A. GÉRIN-LAJOIE, *Jean Rivard, scènes de la vie réelle* : tome I, *Jean Rivard, le défricheur* ; tome 2, *Jean Rivard, économiste* ; deuxième édition, Montréal, J.-B. Rolland & Fils, 1877. ERROL BOUCHETTE, *Robert Lozé*, nouvelle, Montréal, A.-P. Pigeon, 1903.

fermées, il risque la grande aventure. Il écrit à sa mère une longue lettre d'excuse et de justification : il s'engagera comme matelot à bord d'un bateau à destination de l'Europe et il s'embarquera vers l'inconnu.

Dans *Jean Rivard*, l'ami du héros, Gustave Charmenil, d'abord étudiant en droit et plus tard avocat, adresse à celui-ci, de Montréal, d'intarissables lettres décrivant les déboires de sa profession et les frustrations de sa vie amoureuse et de la vie urbaine en général. Dans une de ces lettres, il évoque ce que sont devenus quelques-uns de leurs camarades de collège. Trois sur cinq ont quitté le Canada pour les États-Unis ou le Mexique : « J'ai passé ma soirée d'hier, écrit-il, avec notre ancien confrère de collège, le Dr. E. T. . . ; . . . et après avoir longtemps parlé de toi, nous passâmes en revue toute la liste des jeunes gens qui ont quitté le collège vers la même époque que nous. Nous fûmes nous-mêmes surpris du résultat de notre examen. Calixte B. . . est parti pour la Californie, il y a deux ans, et nous n'en avons pas de nouvelles. Joseph T. . . s'est fait tuer l'année dernière dans l'armée du Mexique. Tu te souviens de Pascal D. . . , toujours si fier, si prétentieux ? Il est, paraît-il, garçon d'auberge, quelque part dans l'État de New-York . . . »¹ Dans des circonstances différentes et avec un dénouement inverse, le départ du Canada et le séjour à l'étranger sont aussi à l'origine de l'aventure de Jean Lozé, le frère du Robert Lozé d'Errol Bouchette. Jean Lozé a quitté sa famille, « poussé, écrit l'auteur, par cette mystérieuse impatience, ce besoin impérieux d'élargir ses horizons qu'éprouvent souvent les hommes auxquels la Providence réserve une grande destinée . . . »² Jean Lozé va s'engager comme ouvrier, d'abord dans les fabriques de la Nouvelle-Angleterre « où les compatriotes ne manquent pas », et ensuite, dans une usine près de Chicago où l'attend le destin.

Certains autres personnages, s'ils ne quittent pas réellement le pays, en éprouvent la tentation soit violente et momentanée, soit confuse et persistante. C'est le cas de Charles Guérin. C'est aussi le cas d'un de ses grands amis québécois, un autre étudiant en droit, Henri Voisin. Le projet de Charles Guérin, écrit Chauveau, « ne reçut nullement l'improbation d'Henri Voisin, qui avoua de son côté qu'il ne s'occupait de gagner un peu d'argent que pour se donner la satisfaction de visiter l'Europe, seule partie du monde où les intelligences d'élite pouvaient se trouver à l'aise . . . Il était bien entendu cependant, qu'en bons patriotes, après avoir brillé dans l'ancien monde, ils reviendraient tous deux éclairer de leurs lumières leur commune patrie ».³ C'est enfin le cas de Charmenil lui-même qui, dans une lettre à Jean Rivard, confesse qu'il a sérieusement envisagé l'échéance de l'exil : « Croirais-tu, écrit-il, que dans mon désespoir, j'en suis même venu à la pensée de m'expatrier . . . d'aller quelque part où je ne suis pas connu travailler des bras, si je ne puis d'aucune manière tirer parti de mon éducation ? Oui, à l'heure qu'il est, si j'avais été assez riche pour me faire conduire à la frontière, je foulerais probablement une autre terre que celle de la patrie, je mangerais le pain amer de l'étranger »,⁴ — et il termine son aveu par un poème sur le thème du *Canadien errant*.

D'autres personnages enfin ne succombent ni à la pensée ni au fait de l'exil, mais ils quittent le lieu de leur origine soit pour commencer soit

¹ *Jean Rivard*, II, 112-113.

² *Robert Lozé*, 50.

³ *Charles Guérin*, 88.

⁴ *Jean Rivard*, I, 165-166.

pour recommencer leur existence dans une région lointaine ou inhabitée du pays. C'est là le sort du héros principal de deux de nos trois romans. Charles Guérin, après avoir vécu de nombreuses péripéties mélodramatiques, abandonne le pays québécois pour aller d'abord cultiver les terres de son beau-père et ensuite « fonder une paroisse » au nord de la région montréalaise. Quant à Jean Rivard, on le sait, il quitte sa paroisse natale de Grandpré pour aller défricher et coloniser les cantons encore inexplorés au sud du Saint-Laurent.

2. Tous ces personnages invoquent des raisons pour justifier ou expliquer leur départ ou leur goût du départ. Déjà, nous avons noté quelques-uns des motifs qui incitent Pierre Guérin à s'exiler. Il faudrait citer en entier ses dialogues avec son frère et surtout la lettre qu'il laisse à sa mère à son départ. Il y accumule et y entremêle, de façon un peu confuse, les raisons les plus diverses. Il a cherché, dit-il, de l'emploi chez les marchands, mais ceux-ci l'ont éconduit, soit parce qu'il n'y avait pas chez eux de place vacante, soit parce qu'on attendait, pour occuper les places disponibles, des immigrants anglais ou écossais. Aucune des trois professions libérales ne lui fait envie. Ce qui l'aurait intéressé, « c'est une vie active, créatrice, une vie qui ne fasse pas vivre qu'un seul homme, une vie qui fasse vivre beaucoup de monde, par l'industrie et les talents d'un seul . . . » Il aurait voulu faire « du commerce et de l'industrie (38), être dans sa localité le chef du progrès . . . établir quelque manufacture nouvelle » (39). Mais toutes les personnes influentes à qui il a proposé son rêve l'ont ridiculisé. « Il n'y a pas que les habitants qui tiennent à la routine » (39). Quant aux détenteurs anglais de capitaux, il n'y a pas à y songer. En définitive, conclut-il, « le gouvernement nous ferme la porte de tous ses bureaux, le commerce anglais nous exclue (*sic*) de ses comptoirs, et nous nous fermons la seule porte qui nous reste ouverte, une honnête et intelligente industrie » (40).

Ce sont des raisons de même ordre qui ont tourmenté les exilés dont parle Charmenil. La description de leur état d'âme et des causes qui l'ont conditionné est exposée dans un passage révélateur de *Charles Guérin*. « La corruption, écrit le romancier, qui faisait de si rapides progrès dans l'âme d'Henri Voisin, était donc le résultat de la même maladie sociale, qui avait chassé Pierre Guérin loin du toit paternel. Parmi les infortunés jeunes gens que le malheur de notre condition présente et les préjugés inhérents à cette condition, forcent chaque année à faire un choix entre l'état ecclésiastique et trois autres professions encombrées au-delà de toute mesure, quelques-uns, en effet, s'épouvantent, se désespèrent et s'enfuient ; d'autres hésitent et tâtonnent longtemps pour n'arriver à rien ; d'autres se consomment honnêtement et laborieusement dans l'obscurité et la misère ; d'autres, enfin, se jettent à corps perdu dans le charlatanisme et l'intrigue. L'émigration forcée, l'oisiveté forcée, la démoralisation forcée, voilà tout ce que l'on offre à notre brillante jeunesse, dont on s'efforce de cultiver et d'orner l'intelligence pour un pareil avenir . . . » (85-86).

L'une des causes principales de découragement ou de départ est l'encombrement des professions libérales, tout particulièrement de la profession d'avocat. Chacun des trois romans mentionne cette cause et la répète à satiété. Elle est un thème dominant de la correspondance de Charmenil. Elle est aussi un des thèmes essentiels de l'exhortation du curé que, dès le début du roman, Jean Rivard va consulter : « Votre projet d'étudier le droit, dit le curé, ne me sourit pas, je vous l'avoue. Vous savez que j'ai

moi-même étudié cette profession avant d'entrer dans les ordres ; je puis par conséquent vous parler en homme qui possède une certaine connaissance de son sujet . . . il est un moyen assez simple de vous éclairer sur ce sujet. Prenez la liste des avocats admis depuis vingt ans aux divers barreaux de la province, et voyez dans quelle proportion se trouvent ceux qui vivent exclusivement de l'exercice de leur profession. Je ne pense pas me tromper en disant que c'est à peine si vous en trouvez un quart. Les trois autres quarts, après avoir attendu pendant plusieurs années une clientèle toujours à venir, se retirent découragés. Les uns se jettent dans le journalisme, d'autres dans le commerce ou dans des spéculations plus ou moins licites ; celui-ci cherchera un emploi dans les bureaux publics, celui-là ira cacher son désappointement dans un pays étranger ; un grand nombre resteront à charge à leurs parents ou à leurs amis ; les autres, abreuvés de dégoût et d'ennuis, se laisseront aller à la dissipation, à la débauche, et finiront misérablement . . . »¹ Cette litanie des vicissitudes des avocats fera opter Jean Rivard pour la carrière de colonisateur. Ce sont les déboires mêmes subis par Charles Guérin durant les premières années de son existence d'étudiant qui le décideront à partir, de même que son camarade médecin Jean Guilbaut, pour aller coloniser, lui aussi, des terres nouvelles dans le nord montréalais.

3. Ces causes de départ ou de désir de départ chez les personnages de romans n'étonnent guère si l'on se reporte à l'histoire. Elles sont liées de très près à des conditions difficiles de la société canadienne-française à des moments précis du XIX^e siècle. Aussi bien, le besoin de l'aventure et l'attrance de la forêt sont-ils associés à certains mythes caractéristiques de notre littérature, par exemple, au mythe de la « terre neuve », de la terre qui est synonyme de vie idéale ou utopique.² Que l'on se rappelle que la nuit précédant sa décision d'aller « s'établir intrépidement sur une terre en bois debout », Jean Rivard fait un songe fabuleux. Au cours de ce songe, il se voit « transporté au milieu d'une immense forêt. Tout à coup des hommes apparurent armés de haches, et les arbres tombèrent ça et là sous les coups de la cognée. Bientôt ces arbres furent remplacés par des moissons luxuriantes ; puis des vergers, des jardins de fleurs surgirent comme par enchantement. Le soleil brillait dans tout son éclat ; il se crut au milieu du paradis terrestre . . . »³

Néanmoins, la régularité, l'insistance, la forme stéréotypée avec lesquelles ces causes de départ sont répétées leur donnent le caractère de prétextes. Et l'on est justifié de se demander si tous ces prétextes ne recouvrent pas une donnée plus profonde, d'autant plus puissante qu'elle est latente et inavouée. Cette donnée plus fondamentale, me semble-t-il, est la conviction, chez les personnages de romans, d'une impossibilité du succès dans leur milieu. Pour ceux qui acceptent d'y vivre, la société canadienne apparaît comme un cul-de-sac.

Ce sentiment de l'impossibilité du succès sur place, sentiment négatif, a une contrepartie positive : c'est que le succès ou la consécration du succès ne peut avoir lieu qu'à l'étranger, tout au moins en dehors de son

¹ Jean Rivard, I, 7, 9-10.

² Voir l'article « Recherche d'une voix : le Canada français par sa littérature », dans : *Le Canada français aujourd'hui et demain*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1961, 83 (Recherches et débats, cahier n° 34).

³ Jean Rivard, I, 17.

milieu immédiat. Le héros de roman doit, pour réussir, reculer d'où il est parti pour se diriger ailleurs où tout est à reprendre depuis les débuts. Dans le passage cité au début, Charles Guérin ne laisse aucun doute sur le pré-supposé de son ambition : ce n'est qu'à Paris que l'on peut « éclipser le plus grand nombre de réputations du jour » (88). Il ne se rend pas effectivement à Paris mais il ne fait de sa vie une réussite qu'une fois qu'il a quitté son milieu québécois, une fois qu'il est rendu dans les terres neuves montréalaises. Ainsi, Jean Rivard, qui atteint la célébrité comme fondateur, comme maire et comme député de Rivardville qu'il est allé créer dans les cantons inhabités. Ainsi, Jean Lozé dont le cas est encore plus éclatant. Ce jeune Canadien français part très jeune de chez lui pour aller travailler comme ouvrier anonyme aux États-Unis. Là-bas, dans une usine de Chicago, il invente un procédé nouveau (l'auteur ne dit pas lequel) de transformation du bois. Son invention le rend célèbre sur tout le continent et à l'étranger. L'entreprise qui l'emploie en fait son actionnaire et son directeur d'usine. Il devient très riche. Il devient aussi amoureux de la fille de son patron. L'ascension sociale américaine de Jean Lozé tient d'une magie identique à celle qui entraîne les héros des romans si populaires, au tournant du siècle, d'un Horatio Alger. Il revient au Canada, quelques années plus tard, en triomphateur, et il consacra sa fortune à acheter des terres neuves, lui aussi, mais pour y installer une usine et créer une ville industrielle.

Il nous semble donc qu'à partir d'une donnée récurrente chez les personnages de nos romans, nous pouvons dégager un thème à double versant : l'impossibilité du succès sur place ; la possibilités du succès ou la nécessité de la consécration du succès ailleurs que chez soi. Ce thème est un élément constitutif d'une structure idéologique complète que nous avons cru pouvoir dégager valablement de chacun de ces trois romans.¹ Il est connexe à d'autres thèmes, peut-être plus fascinants encore, tel le thème du héros de roman qui devient « chef d'une petite république » dont il est le fondateur, ou encore le thème de la « mission » dont ce héros est investi en tant que chef. De telles analyses sont étrangement révélatrices. Elles nous acheminent vers une psycho-sociologie du passé de notre société, saisie au niveau de ses états mentaux, de ses rêveries et de ses idéologies, par l'intermédiaire de ceux qui ont le plus rêvé à partir d'elle ou à cause d'elle — les romanciers.

Jean-C. FALARDEAU

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*

¹ Une analyse de ces idéologies paraîtra prochainement, sous le titre « Thèmes sociaux et idéologies dans quelques romans canadiens-français du XIX^e siècle », dans le volume des travaux du Colloque de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, tenu à Québec, les 10, 11 et 12 octobre 1963, sur le sujet *Le Canada français et l'Europe occidentale du XVI^e au XX^e siècles*.